

TERRITOIRE

100%



INCLUSIF

Démarche pilote

« TERRITOIRE 100% INCLUSIF »

Comité de pilotage 24 janvier 2019

La plus belle histoire de l'Homme, c'est sa diversité

Charles GARDOU



Déroulé du Comité de pilotage

- 10 h : Mot d'accueil du Président du Conseil départemental, du Directeur Général de l'ARS et de Madame la Préfète
- 10 h 15 : Introduction: rappel des fondamentaux de la démarche, de la gouvernance du Comité de pilotage, des axes de structuration et des groupes de travail
- 10 h 20 : Présentation des fiches projets, par axe et temps d'échanges
- 11 h 40 : Lecture du projet de délibération et prise de décision
- 12 h 10 : Présentation de la suite de la démarche
- 12 h 20: Conclusion par le Président du Conseil départemental et fin du Comité de pilotage

Rappel de la démarche

La société inclusive cherche à favoriser la participation des différents groupes qui la compose pour leur permettre de vivre ensemble en cherchant à répondre à leurs besoins et en les impliquant dans les décisions qui les concernent.

S'agissant des politiques publiques, l'inclusion des personnes handicapées porte sur leur participation pleine et entière dans l'ensemble des champs sociétaux (droits et devoirs, école, emploi, culture, sport, vie sociale...).



La gouvernance de la démarche

Une année constructive (juillet 2018 à juillet 2019)

- 1** dynamique de territoire
- 2** co directeurs de projet
- 3** réunions du Copil pour la première année inclusive



Une ambition collective

- ✓ Impulser une dynamique collective
- ✓ Développer les synergies locales
- ✓ Booster les projets inclusifs
- ✓ Changer les habitudes
- ✓ Faire évoluer les représentations

Co directeurs du projet

Marie Thérèse BONNOTTE,
conseillère Technique. ARS

marie-therese.bonnotte@ars.sante.fr

03.80.41.98.31

Nicolas DUCROCQ, Directeur de l'Autonomie et de
la Compensation du Cd 90.

nicolas.ducrocq@territoiredebelfort.fr

03 84 90 92 85

COPIL

Acteurs du territoire

représentants de personnes handicapées
et experts d'usage

collectivités territoriales
fédérations

administrations

Pilote la démarche et valide les propositions des
groupes de travail

Se réunit 3 fois (juillet 2018, janvier et juin 2019)

Structuration de la démarche : les 5 axes

- ❑ **Axe 1**: accéder à ses droits plus facilement → pilote MDPH
- ❑ **Axe 2**: être accueilli et soutenu dans son parcours, de la crèche à l'université → pilote EN/ARS
- ❑ **Axe 3**: accéder à un emploi et travailler comme les autres → pilote DIRECCTE / AGEFIPH
- ❑ **Axe 4**: vivre chez soi et se maintenir en bonne santé → pilote CD90 / Président du CTS
- ❑ **Axe 5**: être acteur dans la cité → pilote MDPH 90 / IUT-BM

La mobilisation des groupes de travail

- ❑ 5 axes de structurations = 5 groupes de travail = 9 pilotes
- ❑ **Participation** des représentants des usagers et des fédérations et invitation d'autres acteurs locaux au sein de chaque groupe.
- ❑ Mission de chaque groupe:
 - Identification d'un schéma cible sur le territoire.
 - Développement des orientations du Comité de pilotage.
 - Proposition d'actions concrètes.
 - Elaboration de fiches projets et d'un calendrier de mise en œuvre.
 - Identification des opportunités et des freins à lever.

126 personnes inscrites dans les groupes de travail

47 structures représentées

Axe 1: accéder à ses droits plus facilement

AMBITION

Simplifier et développer l'accès aux droits et à l'information publique sur l'ensemble du territoire

Soutenir le système d'information harmonisé MDPH-CAF et globalement faire de la MDPH un lieu d'innovation des pratiques professionnelles

Favoriser l'inclusion par un accès facilité à l'information

Inclure par le numérique via la création d'un espace multimédia au sein de la Maison départementale de l'Autonomie

Axe 2: être accueilli et soutenu dans son parcours, de la crèche à l'université

AMBITION

Un parcours sans rupture identique à celui des autres enfants / jeunes

Intégrer le statut d'élève par l'inscription dans les établissements scolaires des élèves accueillis en unité d'enseignement externalisée.

Fiche provisoire:
Mieux repérer et répondre aux besoins des élèves présentant des troubles du langage et des apprentissages (troubles DYS).

Fiche provisoire:
Prévenir et répondre aux troubles du comportement en école maternelle

Axe 3: accéder à un emploi et travailler comme les autres

AMBITION

Mieux former et
mieux
accompagner
dans l'emploi

Création d'un parcours professionnel 100 % inclusif

Organisation d'un carrefour
emploi - insertion - inclusion

Axe 4: vivre chez soi et se maintenir en bonne santé

AMBITION:

Adapter le bâti et les services

Déployer un parcours d'habitat inclusif dans le Territoire de Belfort

Développement des compétences psycho-sociales des jeunes en situation de handicap

Création d'un dispositif handiconsult

Amélioration du parcours de soins des personnes accueillies en ESMS

Axe 5

être acteur dans la cité

AMBITION:

**Permettre une
vie épanouie**

Favoriser l'inclusion par le bénévolat étudiant

Développer et valoriser la pratique du sport inclusif

Lecture de la délibération et prise de décision

Les projets à travailler prioritairement

Réunions des groupes de travail entre février et avril 2019

Axe 1 : accéder à ses droits plus facilement.

- Harmoniser les systèmes de communication des membres du Comité de pilotage.
- Rendre accessible les sites Internet des membres institutionnels et renforcer l'accessibilité aux déficiences – (malentendants, déficients visuels, FALC...).
- Créer un lieu d'écoute, d'échange de partage – Mise en valeur de la pair-aidance..

Axe 2 : être accueilli et soutenu dans son parcours, de la crèche à l'université.

- Favoriser l'accès aux apprentissages des enfants en situation de polyhandicap.
- Repérer les bonnes pratiques relatives à l'externalisation des unités d'enseignement des établissements médico-sociaux.
- Développer un pôle d'appui et de ressources pour les familles et les professionnels de l'accueil du jeune enfant
- Lancer une réflexion sur l'accès l'enseignement supérieur avec les acteurs concernés sur le territoire (UFC, UTBM, IUT, IRTS, IFMS)

Les projets à travailler prioritairement

Axe 4 : vivre chez soi et se maintenir en bonne santé.

- Déployer un parcours de prise en charge pour les personnes handicapées vieillissantes.
- Diagnostic de l'accessibilité des lieux de santé du Territoire et réflexion quant aux adaptations nécessaires.
- Déploiement d'une stratégie territoriale d'aide aux aidants.

Axe 5 : être acteur dans la cité.

- Soutenir la création d'une plateforme de transport solidaire et améliorer les prises en charge par les transports en commun des personnes en situation de handicap.
- Valoriser et accentuer les offres culturelles et sportives accessibles - Favoriser la communication et la visibilité des structures handisport - Assurer la promotion des actions de partages mixtes.
- Étudier la pertinence de la mise en place du label « Destination pour Tous » permettant dans le département un séjour prolongé pour les personnes en proposant des activités ou prestations touristiques adaptées.

Le calendrier

- De février à mai 2019 : 2 ème phase de travaux des groupes.
- Mai-juin : 3 ème réunion des pilotes : bilan des travaux des groupes, préparation du COPIL.
- Fin juin-début juillet : COPIL : bilan des actions en projets, mise en œuvre à court, moyen, et long terme. Prise de décisions

Mots de conclusion par le Président du Conseil départemental

Merci de votre attention